



Dénomination sociale : E.R.F.A.N. de MARTINIQUE
Adresse : Maison des Sports – Pointe de la Vierge
97200 Fort-de-France
Déclaration préalable : 97970191297
Numéro SIRET : 38747734200019
Numéro APE : 9312Z



Brevet Fédéral 3
Année -

FICHE FORMATION

Objectifs

- Concevoir le projet pédagogique de l'école de natation du club en utilisant la transversalité des pratiques et coordonner sa mise en œuvre
- Concevoir le plan d'entraînement et conduire des activités dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans la discipline
- Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
- Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants

Contenus de la formation

- Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial.
- Encadrer une séance, un cycle en vue d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- Maîtriser les outils ou les techniques nécessaires à la conduite des activités.
- Coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club.

Durée de la formation

Formation en Centre	130 H
Formation en structure	50 H
Travail Personnel Individuel	31 H
Accompagnement en déplacement	12 H

Prérequis

- Age minimum : 17 ans
- Etre licencié à la FFN
- Etre titulaire du de l'ENF1 Sauv'nage
- Etre titulaire du PSC1 ou son équivalent
- Etre titulaire du BF2 ou du BP JEPS AAN et des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3
- Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50 mètres

Modalités de certification

Epreuve 1 : Présentation d'un dossier portant sur les expériences vécues dans le cadre de la participation au fonctionnement du club et sur les activités de coordination pour la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF, suivie d'un entretien (40')

Epreuve 2 : Préparation et conduite de séance (45' min) auprès de nageurs ayant pour objectif la préparation de compétitions de niveau régional dans la discipline, suivie d'un entretien (30' max).

Epreuves pratiques : démonstration des tâches de l'ENF3 de la discipline, entretien portant sur l'analyse du Pass'Compétition et sur la prévention des comportements à risques (10' max), test de sécurité

Responsable de la formation

LAZZARO Marc
GRAINE Stevee

MODALITES DE CERTIFICATION

Description détaillée des différentes épreuves et modalités de la certification :

Epreuve certificative n° 1 validant l'UC1 et l'UC4

Type d'épreuve n°1 : Epreuve orale avec pour support un dossier

Conditions de déroulement de l'épreuve :

Etape 1 de l'épreuve : Rédaction d'un dossier portant sur les expériences vécues par le stagiaire dans le cadre de sa participation au fonctionnement du club et de ses activités de coordination pour la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club.

Forme du dossier :

Le document de 15 à 20 pages (hors page de garde, annexes et sommaire) rendu devra être dactylographié en police "Calibri" ou "Times New Roman", soit en taille 12, interligne 1, soit en taille 11, interligne 1,5 paginé. Plusieurs parties apparaîtront et seront titrées, la présence d'un sommaire, d'une introduction et d'une conclusion sont des attendus incontournables. Une attention particulière devra être portée sur la syntaxe et l'orthographe.

Le dossier devra être rendu en version informatique. Un candidat ne disposant pas d'un outil informatique pourra remettre une version papier.

Contenu du dossier :

Le dossier devra comporter à minima les éléments suivants :

- La présentation de l'organisation administrative et technique de l'Ecole de Natation Française du club,
- La présentation des outils utilisés pour l'analyse et l'évaluation de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française du club,
- La présentation des expériences vécues par le stagiaire au sein du club dans le cadre de la coordination de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française : actions de coordination de l'équipe, suivi administratif, réunions, gestion du matériel pédagogique de l'ENF, organisation des espaces de pratique....
- La présentation des expériences vécues pour l'accueil du public dans le cadre de l'Ecole de Natation française et d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional,
- La présentation de l'implication du stagiaire dans la promotion et le développement de son activité au sein du club,
- La présentation de la contribution du stagiaire dans la formation fédérale : accueil et accompagnement d'un stagiaire, transmission de savoir-faire...ou à défaut, la présentation de sa propre expérience dans sa relation avec son tuteur (comment mon tuteur a fait avec moi ?).

Le candidat peut s'il le souhaite s'appuyer également sur des activités menées dans le cadre de l'ENF dans son environnement territorial et institutionnel (journées de découverte, journées d'animation...).

L'ERFAN doit valider la recevabilité du dossier avant la participation du stagiaire à la soutenance.

Dates pour le dépôt du dossier :

- Dépôt initial : **date à définir par l'ERFAN**
- Dépôt pour une éventuelle remédiation : **date à définir par l'ERFAN**

<p>Etape 2 de l'épreuve : Soutenance</p> <p><u>Durée de l'épreuve</u> : 40 minutes maximum Présentation : 10 minutes maximum Entretien : 30 minutes maximum</p> <p>En ce qui concerne la soutenance, celle-ci se décomposera en deux temps. Une présentation par le candidat de son travail, suivie d'un entretien avec le jury.</p> <p>Le candidat peut, s'il le souhaite, accompagner sa prestation orale d'un support informatique (ex : Powerpoint).</p> <p><u>Dates</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certification initiale : date à définir par l'ERFAN - Certification de remédiation : date à définir par l'ERFAN. <p>Composition de la commission d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une personne parmi : - Un formateur de l'ERFAN - Le CTS de la région

<p>Epreuve certificative n°2 validant l'UC 2</p>

<p>Type d'épreuve n°2 : Epreuves pédagogiques</p>
<p>Conditions de déroulement de l'épreuve : Cette épreuve se déroule en club ou en centre de formation, au choix de l'organisateur.</p> <p>Etape 1 de l'épreuve : mise à disposition du plan d'entraînement Mise à disposition du cahier d'entraînement des séances ainsi que du plan d'entraînement de son groupe.</p> <p>Etape 2 de l'épreuve : Rédaction d'une fiche de séance. Le candidat prépare une fiche de séance resituée dans le plan d'entraînement défini et faisant apparaître au minimum son objectif de séance, les différentes situations proposées, les consignes. Cette fiche de séance est remise au jury avant le début de l'épreuve. Seul le candidat ayant satisfait aux étapes 1 et 2 peut se présenter à l'étape 3 de l'épreuve.</p> <p>Etape 3 de l'épreuve : Séance d'entraînement suivie d'un entretien</p> <p><u>Durée de l'épreuve</u> :</p> <p>Séance : 45 minutes minimum Entretien : 30 minutes maximum <u>Effectif de participants</u> : 6 minimum</p> <p><u>1) Séance d'entraînement :</u> Le candidat doit être capable de conduire en sécurité une séance d'entraînement en lien avec les pratiques compétitives de niveau régional en natation course. Cette certification se déroulera avec comme public support un groupe de nageurs ayant pour objectif la préparation de compétitions de niveau régional en natation course et de catégories espoirs ou relève. Les Maîtres ne peuvent pas être public support à cette certification. <u>Si nécessaire, le candidat aménage au préalable les zones d'évolution de manière à assurer la sécurité des pratiquants et des tiers.</u></p> <p><u>2) Entretien :</u> L'entretien est réalisé à partir de la séance et porte : <ul style="list-style-type: none"> - Sur la conduite et l'évaluation de sa séance, - L'analyse de l'effet de l'entraînement au cours de sa séance. Le candidat doit proposer 3 dates possibles pour l'évaluation de sa séance au coordonnateur de la formation avant le (date à définir par l'ERFAN). En cas d'échec, le candidat devra proposer 3 nouvelles dates de demande d'évaluation au coordonnateur de la formation.</p>

Les Dispenses

Sous réserve du respect des principes mentionnés au paragraphe ci-dessus.

- Les personnes titulaires du : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité éducateur sportif, mention Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN) et également titulaires des titres d'évaluateur ENF 3 natation course et d'évaluateur ENF 3 eau libre peuvent prétendre à la dispense des UC1, UC3 et UC4 du Brevet fédéral 3ème degré natation course.

La validation des dispenses demandées par le candidat lors de son inscription en formation est réalisée par le CTS responsable pédagogique de l'ERFAN lors de l'étape du positionnement. La ou les dispense(s) octroyée(s) sont indiquées dans le Parcours Individualisé de Formation (PIF) du stagiaire.